



**HAL**  
open science

## Un genre épigraphique à Glanum et alentours

Emmanuel Dupraz

► **To cite this version:**

Emmanuel Dupraz. Un genre épigraphique à Glanum et alentours. La Culture de l'écrit en Méditerranée occidentale à travers les pratiques épigraphiques (Gaule, Ibérie, Afrique du nord), Michèle Coltelloni-Trannoy et Noemí Moncunill Martí, Jun 2017, Paris, France. pp.45-74. halshs-04156676

**HAL Id: halshs-04156676**

**<https://shs.hal.science/halshs-04156676v1>**

Submitted on 9 Jul 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License



PEETERS

---

Chapter Title: Un genre épigraphique à Glanum et alentours : les stèles funéraires gallo-grecques

Chapter Author(s): Emmanuel Dupraz

Book Title: La culture de l'écrit en Méditerranée occidentale à travers les pratiques épigraphiques (Gaule, Iberie, Afrique du Nord)

Book Editor(s): MICHÈLE COLTELLONI-TRANNOY and NOEMÍ MONCUNILL MARTÍ

Published by: Peeters Publishers

Stable URL: <https://www.jstor.org/stable/jj.1357316.7>

---

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact [support@jstor.org](mailto:support@jstor.org).

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at <https://about.jstor.org/terms>



JSTOR

Peeters Publishers is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *La culture de l'écrit en Méditerranée occidentale à travers les pratiques épigraphiques (Gaule, Iberie, Afrique du Nord)*

# Un genre épigraphique à *Glanum* et alentours : les stèles funéraires gallo-grecques\*

Emmanuel DUPRAZ

(Université libre de Bruxelles ; École pratique des hautes études,  
Université Paris Sciences et Lettres (PSL))

**Résumé** - *L'article examine des épitaphes gallo-grecques retrouvées sur des stèles comportant aussi un décor gravé, provenant de Glanum et alentours. Le texte apparaît secondaire dans ce genre d'objets, où la forme de la stèle et le décor gravé indiquaient en soi une forme d'héroïsation du défunt. La mention explicite de la formule onomastique de celui-ci n'est pas une composante décisive de l'héroïsation.*

**Abstract** - *The paper deals with Gallo-Greek epitaphs written on stelae from Glanum and the surrounding area, which also bear an engraved decor. The inscriptions play a secondary role in these objects. The shape of the stela and the engraved decor point in themselves to a form of heroization of the deceased. The explicit mention of the onomastic formula is not a crucial component of the heroization.*

1.1. La présente recherche est consacrée à huit inscriptions gallo-grecques, six retrouvées à *Glanum*, la septième à Noves, la huitième à Velleron, et aux conclusions qu'elles permettent sur le développement de l'épigraphie gallo-grecque comme processus social dans les collectivités gauloises du sud.

On nomme gallo-grecques les inscriptions en langue gauloise écrites en alphabet grec. Ce corpus, sur le territoire de ce qui devint la province romaine de Narbonnaise, est daté environ du dernier quart du II<sup>e</sup> siècle à la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère<sup>1</sup>.

---

\* Merci à Michèle Coltelloni-Trannoy et à Noemí Moncunill Martí pour leur invitation à présenter cette étude au colloque *La culture de l'écrit en Méditerranée occidentale à travers les pratiques épigraphiques (Gaule, Ibérie, Afrique du Nord)*, ainsi qu'aux auditeurs de ma communication pour leurs observations. Je demeure seul responsable des hypothèses du présent article. Les inscriptions gauloises sont citées sous leur numéro dans le *RIG*, dont nous adoptons les lectures. L'inscription *IGF* 54 et le texte publié par Bats 2011, p. 222-225 et Mullen 2013, p. 182-189 sont cités d'après ces éditions. Nous notons par -σ- tout sigma initial et intérieur, et par -ς tout sigma final, indépendamment de la forme de la lettre sur les pierres.

1. Nous suivons ici la datation d'ensemble proposée par Bats 1988, p. 129-133, 139-146 ; 2000 ; 2004 ; 2011, p. 212-226, reprise par Mullen 2013, p. 98-110. Prag 2013, p. 331

---

*La culture de l'écrit en Méditerranée occidentale à travers les pratiques épigraphiques*,  
sous la direction de Michèle Coltelloni-Trannoy et Noemí Moncunill Martí, 2022 – p. 45-74

1.2. Selon nous, l'épigraphie gallo-grecque illustre des genres de textes plus divers et spécifiques que les analyses traditionnelles ne l'indiquent. Par genre de texte, nous entendons des conventions qui régissent le support matériel des inscriptions (nature, forme, taille, décor) et le message linguistique (formules, éléments du texte). Un genre épigraphique suppose l'emploi de supports matériels et de messages linguistiques analogues, uniformes. Cette combinaison d'un support matériel et d'un contenu linguistique définis sert une visée communicative précise. Des variations sont possibles à l'intérieur d'un genre épigraphique, pour le support comme pour le message linguistique. Mais elles doivent être interprétées dans le cadre des conventions plus ou moins fixées que partagent les usagers du genre.

Les textes que nous commentons sont des épitaphes, limitées pour la plupart à des formules onomastiques comprenant un idionyme au nominatif et une indication patronymique. Elles sont gravées sur des stèles dont la forme et le décor sont fort spécifiques de *Glanum* et de ses alentours à l'époque de l'épigraphie gallo-grecque. Le message linguistique y revêt clairement une importance subalterne dans la visée communicative du monument. Ce que nous souhaitons mettre en évidence, c'est d'abord le caractère strictement local de ce genre épigraphique dans l'aire gallo-grecque. Selon nous, l'échelle géographique pertinente pour analyser les inscriptions gallo-grecques n'est pas celle de l'aire gallo-grecque dans son ensemble, mais chaque peuple et cité à l'intérieur de ce domaine. Il n'existe guère de genres épigraphiques gallo-grecs attestés dans toute l'aire.

D'autre part, le second point que nous souhaitons souligner est le caractère subordonné, parfois négligeable, du message linguistique sur les stèles concernées. C'est une illusion due à la spécialisation universitaire qui oppose linguistes, épigraphistes et archéologues, que d'accorder une importance égale à tout texte épigraphique. En l'espèce – mais ceci ne vaut pas nécessairement pour tous les genres épigraphiques gallo-grecs – les inscriptions ne sont pas toutes faites pour être lues ni vues par un grand nombre de spectateurs. Les textes ne sont pas ce que les auteurs des monuments souhaitent prioritairement et dans tous les cas communiquer au public.

---

souligne que l'épigraphie grecque du sud de la Gaule est très peu abondante avant les III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècles av. notre ère. Toute la région, aires helléniques comprises, semble développer tard les usages épigraphiques de l'écriture. Nous n'adoptons pas l'hypothèse de Mullen 2013, p. 104, 107, 116-117, 197-200 et 218 selon qui deux inscriptions gallo-grecques, *RIG* G-203 et *RIG* G-214, peuvent être datées de l'époque impériale, contrairement au reste du corpus (voir Dupraz 2018a, p. 40-46). Bats 1988, p. 131-132, cité par Mullen 2013, p. 197 n. 74, ne date pas ces deux inscriptions d'entre la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle av. notre ère et le II<sup>e</sup> siècle de notre ère, mais affirme simplement que la forme des lettres a des parallèles en grec et en latin à l'intérieur de ce laps de temps.



2.1. Parmi les six stèles retrouvées à *Glanum*, deux sont d'une lecture et d'une interprétation d'ensemble sûres.

(1) *RIG* G-68

ουριττα | κος <sup>uacat</sup> ηλο | υσκογι | ος

La formule onomastique, composée de l'idionyme au nominatif masculin singulier ουριττα/κος et de l'adjectif patronymique en *\*(i)yo-* ηλο/υσκογι/ος, lui aussi au nominatif masculin singulier, est gravée sur la face avant d'une stèle de 270 cm de hauteur, de 35 à 45 cm de largeur et de 30 à 40 cm de profondeur<sup>2</sup>. Le champ épigraphique se trouve sous un décor géométrique gravé représentant un carré et les diagonales de celui-ci, en croix de Saint-André. Au-dessus de ce décor est un fronton triangulaire légèrement saillant, comportant lui aussi un décor géométrique gravé, un triangle isocèle dont les côtés gauche et droit sont parallèles au bord du fronton et dont le côté inférieur est horizontal ; la hauteur orthogonale au côté inférieur est tracée. La face opposée à celle qui porte l'inscription n'a pas pu être contrôlée par Lejeune pour l'édition du *RIG*, car le fronton est brisé.

(2) *RIG* G-69

βιλλιμος | λιτουμ | αρεος

À la ligne 1, le groupe -λλ- est constitué de quatre traits alternativement montants et descendants adjacents deux à deux. Deux lectures sont donc possibles, -λλ- ligaturés ou -μ-. Cette incertitude est un signe de maladresse dans la gravure, d'autant plus que l'-ι- qui suit est oblique, contrairement aux deux autres iotas du texte. Quoi qu'il en soit, la ligne 1 contient un idionyme au nominatif masculin singulier, βιλλιμος (ou βιμιμος), et les lignes 2 et 3 un adjectif patronymique au nominatif masculin singulier, en l'occurrence avec le suffixe *\*eo-*.

La stèle est amputée de sa partie supérieure<sup>3</sup>. La hauteur conservée est de 174 cm. La largeur de l'objet est d'entre 33 et 43 cm. L'objet était originellement comparable à la stèle précédente. Il subsiste en effet un élément de décor géométrique, que Lejeune, l'éditeur du texte dans le *RIG*, interprète comme le trait horizontal inférieur et l'amorce des deux diagonales d'un carré à croix de Saint-André. Deux points, l'un à l'intérieur de l'omicron de la ligne 3, l'autre au centre de la concavité du sigma lunaire de cette même ligne, transforment

- 
2. Cette stèle est répertoriée sous le n° 1 des stèles isolées chez Arcelin, Arcelin 1975, p. 133. Voir aussi la notice de Gateau, Gazenbeek 1999, p. 260-261.
  3. Cette stèle est répertoriée sous le n° 2 des stèles isolées chez Arcelin, Arcelin 1975, p. 133-134. Voir aussi la notice de Gateau, Gazenbeek 1999, p. 261. Les deux stèles (1) et (2) ont été retrouvées ensemble en 1836 : elles proviennent du même site près de La Galine, le long de la voie Domitienne, à l'est de l'habitat de *Glanum* ; ce site a également fourni une stèle anépigraphie, signalée par Arcelin, Arcelin 1975, p. 135.

le texte lui-même en décor géométrique. La face arrière n'est pas documentée, car lors d'un réemploi tout l'arrière de la stèle a été découpé et éliminé : la profondeur de l'objet tel qu'attesté est d'entre 15 et 18 cm.

2.2. Deux autres des textes de *Glanum* posent des problèmes d'interprétation ou de lecture. Ils font l'objet de cette section et de la suivante.

(3) *RIG* G-70

εἰνδο[υ] | τιροειξ | εσκ[ι]γγορ | [ι]ουι

Si cette lecture<sup>4</sup>, proposée par Lejeune, est correcte, ce qui nous paraît loin d'être certain, l'inscription contient un idionyme εἰνδο[υ]/τιροειξ au nominatif masculin singulier et une forme en -ι que Lejeune interprète comme le datif masculin singulier d'un idionyme thématique. L'épithaphe comporterait l'idionyme d'un dédicant, en tête, puis celui du défunt, ici au datif et non pas au nominatif comme dans les textes précédents. Cette analyse est improbable. La seconde forme commence par un élément \**ekskingo-* dont l'identification est certaine<sup>5</sup>, mais la fin est obscure. Il nous semble possible, comme Lejeune l'évoque à titre d'hypothèse alternative, qu'εσκ[ι]γγορ/[ι]ουι, si du moins la forme doit être lue ainsi, soit le génitif gaulois en [ī] d'un idionyme composé dont \**ekskingo-* serait le premier élément. L'emploi du génitif dans les indications patronymiques n'est pas attesté avec certitude en gallo-grec<sup>6</sup>, mais il est bien documenté dans le corpus des inscriptions gallo-latines<sup>7</sup> et pourrait l'être aussi dans l'inscription de Noves que nous commentons plus loin. Si cette analyse est juste, alors le texte est une formule onomastique au nominatif masculin singulier contenant l'idionyme du défunt et une forme patronymique.

La stèle elle-même a des particularités. La hauteur totale est de 191 cm, la largeur, d'entre 33 et 42 cm, et la profondeur, d'entre 36 et 47 cm (la face inscrite est donc une des faces les moins larges). Un fronton triangulaire conservé,

4. Cette stèle est répertoriée sous le n° 3 des stèles isolées chez Arcelin, Arcelin 1975, p. 134. Voir aussi la notice de Gateau, Gazenbeek 1999, p. 255. La stèle a été découverte près de la voie Domitienne, à l'ouest de l'habitat de *Glanum*, près du pont de La Pistole. Le même site semble avoir livré trois stèles anépigraphes, répertoriées sous les nos 8 à 10 par Arcelin, Arcelin 1975.

5. Sur le membre du composé \**eks-kingo-* «attaquant», voir Delamarre 2018<sup>3</sup>, p. 169.

6. Sont attestées en gallo-grec les formations patronymiques suivantes : adjectifs en -ακο-, adjectifs en -κνο-, adjectifs en -εο-, adjectifs en -ιο-, et peut-être dérivés en \*-ōn- ou \*-ōd-. Pour les formations adjectivales, voir *RIG*, 1, p. 453-454. Pour la formation en \*-ōn- ou \*-ōd-, voir *infra*. Il n'existe pas de système unitaire, ce qui indique que la notion même de formule onomastique est récente. Aucune formation ne s'est encore généralisée, au-delà d'un polymorphisme initial dans la fabrication des formes patronymiques. Dans un système aussi éclaté, l'hypothèse de l'emploi du génitif singulier thématique n'est pas aberrante, surtout que cette formation est attestée dans des patronymes gallo-latins.

7. Lambert 2018<sup>4</sup>, p. 31-32.

au sommet, est légèrement saillant et présente le même motif gravé de triangle isocèle avec hauteur orthogonale au côté horizontal que sur l'objet *RIG G-68*. Sous le fronton, figure encore une fois un carré avec diagonales en croix de Saint-André. Mais cette fois le champ épigraphique coïncide avec ce carré. Le texte a été gravé en lettres très peu profondes, incisées fort superficiellement. Deux entailles verticales larges, mais peu profondes, ont elles aussi été gravées à l'endroit où se trouve le champ épigraphique. Or le motif de carré à croix de Saint-André a été gravé par-dessus le texte inscrit et les deux entailles verticales, avec des traits sensiblement plus profonds que les lettres, et d'une manière telle que la lecture en est rendue plus difficile.

Dans le cas de cet objet il est possible de constater que, sur la face opposée à celle qui porte le champ épigraphique, le fronton triangulaire porte le même motif gravé de triangle isocèle avec bissectrice que sur la face inscrite, mais qu'il n'y a pas sur le fût, en-dessous, de carré à croix de Saint-André, ni de second texte.

### 2.3. La quatrième stèle de *Glanum* porte un texte de lecture incertaine :

#### (4) *RIG G-71*

μεδουρειξ | λι[του]μαρεος

Le support du texte est une stèle dont la hauteur totale est de 275 cm<sup>8</sup>. La largeur est d'entre 32 et 39 cm, la profondeur, d'entre 34 et 40 cm. Ici aussi un fronton triangulaire saillant se détache du fût. Le fronton porte, sur la face avant comme sur la face arrière, un triangle isocèle incisé avec bissectrice. Mais ici la bissectrice n'atteint pas le côté horizontal. Au contraire, sur une des faces elle s'arrête au centre d'un cercle gravé à l'intérieur du triangle. Ce motif circulaire comporte un point très net en son centre, comparable aux points qui décorent le centre d'omicron et de sigma à la fin de (2). Par ailleurs, sur cette même face, sous le fronton, il se trouve à nouveau le motif gravé du carré à croix de Saint-André ; en l'espèce il s'agit d'un rectangle, car les côtés horizontaux sont sensiblement plus longs que les côtés verticaux. Sur la face opposée à celle-ci, le motif du triangle à bissectrice est présent aussi. Ici la bissectrice s'achève à l'intérieur du triangle et non à la base, mais sans qu'il y ait de motif circulaire, et il n'y a pas non plus, sous le fronton, de motif rectangulaire sur le fût.

Dans le cas de cette stèle l'inscription ne figure pas sur le fût sous le fronton triangulaire, mais sur une face latérale, en l'espèce du côté droit par rapport à la face principale, celle qui comporte rectangle à croix de Saint-André et motif

8. Cette stèle est répertoriée sous le n° 6 des stèles isolées chez Arcelin, Arcelin 1975, p. 134. Voir aussi la notice de Gateau, Gazenbeek 1999, p. 262-263. L'inscription provient du quartier de La Galine, comme les textes (1) et (2).

circulaire. La ligne 1 est sur le bas du fronton, la ligne 2, juste au-dessous, sur le fût. Le texte se compose d'un idionyme  $\mu\epsilon\delta\omicron\upsilon\rho\epsilon\iota\zeta$  et d'un patronyme, probablement  $\lambda\iota[\tau\omicron\upsilon]\mu\alpha\rho\epsilon\omicron\varsigma$  comme en (2). Ici comme en (3) la gravure est fort superficielle. Contrairement aux motifs géométriques, le texte n'a pas fait l'objet d'une gravure suffisamment profonde pour le rendre nettement visible et assurer sa pérennité. D'autre part, le choix d'inscrire la formule onomastique sur une face latérale du point de vue de l'organisation de la stèle nous paraît significatif.

2.4. La cinquième et la sixième des stèles de *Glanum* ont été découvertes fort incomplètes. Ce qui est conservé de la cinquième est un simple bloc de 43 cm de hauteur, 28 à 30 cm de largeur, 29 à 31 cm de profondeur, brisé en bas à la hauteur des lettres de la ligne 3, qui sont incomplètes, mais lisibles avec certitude, à l'exception du kappa final :

(5) *RIG G-72*

$\tau\alpha\nu\kappa | \omicron\lambda\alpha\tau | \iota\varsigma\beta\omicron\kappa | [ \quad ]$

L'inscription<sup>9</sup> pouvait comporter une ligne perdue dans la partie inférieure de la stèle. Au-dessus du champ épigraphique figure un espace vide non décoré. Il n'est pas certain que la stèle ait comporté un décor gravé, contrairement aux précédentes. Lejeune considère en tout cas qu'en haut l'objet est complet. Toutefois ceci ne nous paraît pas certain. La pierre a été réemployée et retaillée lors du réemploi, comme le montre la fracture régulière en bas du morceau conservé. L'objet a peut-être aussi été retaillé en haut, en particulier pour éliminer un fronton triangulaire situé encore au-dessus de l'espace vide qui surplombe le champ épigraphique.

Le texte contient un idionyme  $\tau\alpha\nu\kappa/\omicron\lambda\alpha\tau/\iota\varsigma$  et le début d'une forme patronymique, qui peut être lu  $\beta\omicron\kappa$ -. L'aspect du support semble opposer cette stèle aux quatre précédentes, en raison de l'absence au moins apparente de décor gravé et aussi du petit nombre de lettres par ligne. En revanche, le texte est comparable aux textes précédents, se limitant à une formule onomastique bimembre.

La sixième stèle est perdue. Seul un dessin de 1856 en porte trace :

(6) *RIG G-73*

$[---?] | [-]\upsilon\rho | \alpha++ | +++ | +\epsilon\alpha$

9. Cette stèle est répertoriée sous le n° 11 des stèles isolées chez Arcelin, Arcelin 1975, p. 135. Voir aussi la notice de Gateau, Gazenbeek 1999, p. 392. L'objet a été découvert réemployé. La localisation originelle exacte est inconnue ; le lieu du réemploi, le Maset de Romanin, est au sud-est de l'habitat de *Glanum*.

D'après le dessin<sup>10</sup> le texte pouvait comporter un idionyme féminin finissant en *-υρ/α*. Au-dessus de la ligne qui s'achève par *-υρ*, le dessin indique une usure qui permet à Lejeune de supposer qu'une première ligne de texte était présente originellement. Selon Lejeune, la longueur de l'idionyme, environ quatre lettres ou environ sept lettres, selon qu'il y avait ou non une ligne avant la première ligne conservée, n'est pas reconstituable. À la fin du texte, une forme illisible semble s'être achevée par *-εα*, forme féminine d'un adjectif patronymique en *\*-εο-* avec le même suffixe que dans les textes (2) et (4). Ici aussi, le texte se borne à une formule onomastique avec idionyme et filiation, semble-t-il féminin.

La pierre, d'après les sources du XIX<sup>e</sup> siècle, était brisée en haut et en bas. Comme (5), ce texte comprend très peu de lettres à chaque ligne. Mais le dessin de 1856, si peu fiable soit-il, semble indiquer qu'ici il y avait la trace d'un décor géométrique : les dimensions de l'objet ne sont pas connues, mais le dessin mentionne des traits rectilignes et obliques au-dessus du champ épigraphique qui peuvent indiquer la présence de motifs gravés, malgré l'usure qui semble avoir affecté cette partie de l'objet. Ce fait, non commenté par Lejeune, rend peu probable la présence d'une ligne de texte au-dessus de la première ligne conservée.

3.1. L'ensemble de ce dossier permet plusieurs remarques. Le contexte dans lequel ces stèles étaient employées est funéraire. À *Glanum*, aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. notre ère, les sépultures, sises dans le voisinage de l'agglomération, sont incinérantes<sup>11</sup>. Elles sont soit aménagées directement dans le sol, soit protégées par des coffres ou autres contenants en pierre et peut-être en bois. Au I<sup>er</sup> siècle av. notre ère, elles peuvent être signalées au-dessus du sol par des stèles comparables à celles qui portent les six inscriptions, caractérisées par un fût tronco-pyramidal, un fronton triangulaire sur deux faces opposées, et des motifs géométriques incisés sur une ou deux faces soit sur le fronton, soit sur le fût en-dessous.

Il se peut que les stèles aient porté des décors ou des inscriptions peints, car des restes de peinture sont signalés<sup>12</sup>. Toutefois il existe des stèles portant des décors gravés qui n'ont pas d'inscription gravée<sup>13</sup>, mais il n'existe pas de stèles portant une inscription gravée sans décor gravé. Le décor gravé semble jugé plus indispensable que la présence d'une inscription gravée. La présence

10. Cette stèle est mentionnée par Arcelin, Arcelin 1975, p. 135. Voir aussi la notice de Gateau, Gazenbeek 1999, p. 263-264. La stèle provient du Mas de Durand, au sud des Alpilles, sans contexte archéologique exact connu.

11. Sur les sépultures de *Glanum* aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. notre ère, voir le bilan d'Arcelin, Arcelin 1975, notamment p. 68, 71-76, 90-91 ; voir aussi Bats 1990, p. 281.

12. Arcelin, Arcelin 1975, p. 75 et 134. Des traces de peinture ont été repérées sur la stèle anépigraphie n° 7 du corpus d'Arcelin, Arcelin 1975. Il est à observer que selon le fouilleur, Rolland, ces traces de peinture semblent liées seulement au décor géométrique et non pas à une éventuelle inscription.

13. Il s'agit des stèles nos 4, 5, 7, 8, 9 et 10 dans le corpus d'Arcelin, Arcelin 1975, p. 134-135.

d'inscriptions peintes alors que le décor serait gravé, sans être impossible, est à notre avis peu probable, et en tout état de cause ne saurait être supposée sans arbitraire pour toutes les stèles dépourvues de texte gravé.

Ces stèles peuvent être très hautes. Pour la stèle anépigraphie n° 4 du catalogue d'Arcelin et Arcelin<sup>14</sup>, la partie inférieure de la stèle laissée brute pour être fichée dans le sol mesure 42 cm de hauteur, alors que la hauteur totale de la stèle est de 256 cm. Le sommet de la stèle était originellement à 214 cm de hauteur<sup>15</sup>. Les stèles à inscription, elles aussi, atteignent des hauteurs importantes : lorsqu'il est possible d'évaluer l'élévation originelle, la hauteur va de 191 cm (*RIG G-70* = Arcelin, Arcelin 1975, n° 3) à 266 ou 270 cm (respectivement selon Arcelin, Arcelin 1975, n° 1 et selon le *RIG G-68*) et 270 ou 275 cm (respectivement selon Arcelin, Arcelin 1975, n° 6 et selon le *RIG G-71*). Pour ces trois stèles, il n'est pas possible de déterminer quelle proportion de la hauteur était fichée en terre, car la surface est lisse de haut en bas<sup>16</sup>, contrairement à l'exemple anépigraphie cité ci-dessus où une portion brute marque la partie souterraine. Les stèles sont donc des monuments ostentatoires, qui peuvent être spectaculaires.

3.2. Les stèles funéraires de *Glanum*, qui peuvent dans l'ensemble être datées du I<sup>er</sup> siècle av. notre ère, paraissent représenter l'adaptation dans un contexte désormais funéraire de stèles cultuelles bien attestées à *Glanum* à une date antérieure. Ici cependant interviennent des problèmes archéologiques qui ne semblent pas entièrement résolus.

Il semble que les stèles funéraires du I<sup>er</sup> siècle av. notre ère à *Glanum* partagent des caractéristiques importantes avec les stèles cultuelles antérieures. Comme l'indiquent Bessac et Bouloumié dans une étude déjà ancienne, mais encore fondamentale<sup>17</sup>, les stèles funéraires et leurs modèles cultuels ont en commun la base tronco-pyramidale, la présence de peinture au moins dans une partie des cas, et le décor frontonnel composé d'un carré traversé par deux diagonales, déjà attesté sur plusieurs des stèles cultuelles parmi d'autres motifs géométriques ou figurés<sup>18</sup>.

14. Arcelin, Arcelin 1975, p. 93, 134.

15. Selon Arcelin, Arcelin 1975, p. 133-135, la hauteur des stèles, lorsqu'elle peut être évaluée, va de 129 cm (stèle n° 8) à 270 cm (stèle n° 6 = *RIG G-68*, pour laquelle le *RIG* donne la hauteur de 275 cm).

16. Arcelin, Arcelin 1975, p. 134 signalent que le bas de la stèle *RIG G-70* est « un peu plus fruste » que le haut, sans indiquer sur quelle hauteur.

17. Bessac, Bouloumié 1985, p. 149-150 et 159-161 ; Bessac *et al.* 1986, p. 62.

18. Ces stèles funéraires et cultuelles sont à distinguer d'un autre type de stèles « plus ou moins phalliques, tronconiques et terminées par acanthes ou pommes de pin », d'origine hellénique, auquel appartient le support de l'inscription *RIG G-152* de Saint-Saturnin-d'Apt (voir Bessac *et al.* 1986, p. 62). Sur cet objet est représenté, sous le champ épigraphique, le motif gravé des empreintes de deux semelles, qui, comme le sommet de la stèle, n'a rien à voir avec les traditions que nous étudions ici.



Les stèles cultuelles de *Glanum* – et d’autres sites de l’ouest de la Provence et de la vallée du Rhône – posent des problèmes. À *Glanum*, ces objets ont tous été retrouvés en réemploi. Or la datation de leur mise en place originelle et celle de leur réemploi sont incertaines. Il est probable que ces objets remontent tous à une époque haute, au plus tard au VII<sup>e</sup> siècle av. notre ère<sup>19</sup>, et que leur réemploi a commencé dès avant 500 av. notre ère. Néanmoins le réemploi des stèles est attesté jusque dans des structures beaucoup plus récentes, allant au moins jusqu’au I<sup>er</sup> siècle av. notre ère, et il ne s’agit pas forcément d’un réemploi secondaire à partir d’un premier réemploi antérieur<sup>20</sup>. Il se peut qu’une partie des stèles anciennes ait été encore en place à l’époque où s’établit la tradition des sépultures à stèles du I<sup>er</sup> siècle av. notre ère.

Le réemploi lui-même n’est pas un geste univoque. Il pose la question de la signification originelle des stèles et de celle qu’elles pouvaient conserver lors du réemploi. À leur tour ces questions renvoient au site où se trouvaient originellement les stèles cultuelles de *Glanum* et à la fonction de ce site. Golosetti<sup>21</sup> a émis l’hypothèse que les stèles de *Glanum* – et des autres sites où ce type d’objets est attesté – datent des VIII<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles av. notre ère, et qu’elles ont une fonction cultuelle liée à l’héroïsation des ancêtres effectifs ou purement imaginaires des populations qui habitaient alors les aires concernées. Leur désacralisation par réemploi, à *Glanum* et dans les autres sites concernés, débute selon cet auteur dès le VI<sup>e</sup> siècle av. notre ère, époque où des agglomérations commencent à se mettre en place sur les sites des anciens sanctuaires héroïques isolés ; il n’est pas possible de déterminer quand les dernières stèles encore en position originelle sont à leur tour réemployées.

En outre Golosetti émet sur le réemploi lui-même une hypothèse intéressante<sup>22</sup>. Selon lui, le fait que la grande majorité des stèles, à *Glanum* comme ailleurs, est réutilisée dans des enceintes, et, jusqu’au IV<sup>e</sup> siècle av. notre ère, exclusivement dans le parement extérieur des enceintes et non à l’intérieur ou dans les fondations, indique que lors du réemploi les stèles conservent une signification liée aux cultes héroïques. Le réemploi ne se fait pas sans précautions, mais au contraire est perçu comme la récupération d’objets porteurs de signification, dans les enceintes des nouveaux habitats agglomérés qui apparaissent à partir du VI<sup>e</sup> siècle av. notre ère précisément sur les sites des anciens sanctuaires héroïques à stèles. Installant sur le site de ces derniers des agglomérations, les populations éprouvent le besoin de s’approprier les stèles dont

---

19. Sur l’édification des stèles dans leur situation originelle, voir Roth Congès 2004, p. 38 ; Golosetti 2011, p. 149-151.

20. Sur le réemploi des stèles, voir Roth Congès 2004, p. 38-39 ; Golosetti 2011, p. 150. Sur le cas particulier des stèles réemployées dans les différentes enceintes successives de *Glanum*, voir Paillet, Tréziny 2000, p. 190.

21. Golosetti 2011, p. 152-159.

22. Voir Golosetti 2011, p. 154-155 et 157-159, qui reprend et infléchit une hypothèse de Garcia 2006, p. 141 ; voir aussi Garcia 2011, p. 342-343.

la signification était liée aux cultes, et ces stèles, même lors de leur réemploi progressif au fil des siècles, pouvaient conserver une signification comme liées aux cultes anciens.

Originellement les stèles de *Glanum* semblent s'être trouvées «au pied de la colline-sanctuaire qui domine le site au Sud, côté Ouest», à l'intérieur de l'agglomération<sup>23</sup>. C'est du moins là que se trouvent les principaux sites de réemploi. En revanche il ne semble pas possible de préciser le rapport exact entretenu au fil des siècles entre les stèles et les autres marques d'un culte héroïque à *Glanum*, statues, têtes coupées, hérôn, dont la chronologie d'installation et d'usage est encore fort débattue, entre le VI<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> siècle av. notre ère<sup>24</sup>. Il nous semble probable que les stèles ont eu un lien, à un moment, avec ces autres marqueurs, mais les recherches archéologiques sur ce point ne semblent pas être parvenues à un consensus.

D'autre part, comme nous l'avons souligné, si le réemploi des stèles débute très tôt, avant même la fin du VI<sup>e</sup> siècle av. notre ère, il est fort possible que d'autres stèles, trouvées en réemploi dans des aménagements bien plus récents, aient encore été en position originelle au II<sup>e</sup>, voire au I<sup>er</sup> siècle av. notre ère. Quoi qu'il en soit, une partie des stèles est réemployée, fût-ce secondairement, dans des structures d'époque hellénistique tardive. Les stèles correspondantes ont donc été visibles aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. notre ère, au minimum lors des travaux de réemploi eux-mêmes (si ceux-ci se font à partir d'un réemploi plus ancien), voire pendant une longue période (s'il n'y a pas de réemploi primaire avant ceux des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. notre ère).

3.3. Au total, les stèles cultuelles de *Glanum*, au moins pour partie, étaient encore visibles et dotées d'une signification plus ou moins nette liée à des cultes avec héroïsation à la fin du II<sup>e</sup> et au début du I<sup>er</sup> siècle av. notre ère<sup>25</sup> :

- soit qu'elles aient été encore dans leur site originel et liées aux autres marqueurs de cultes héroïques documentés à *Glanum* ;

23. Bessac, Bouloumié 1985, p. 147 et 183-184 ; Roth Congès 2004, p. 31. Il ne paraît pas légitime, dans l'état présent de la documentation, de mettre en relation les stèles avec l'utilisation culturelle de la source située dans les alentours, elle-même peut-être documentée dès le V<sup>e</sup> siècle av. notre ère. Voir Golosetti 2016, p. 54.

24. Sur la datation problématique de ces éléments de cultes héroïques retrouvés à *Glanum* et de leurs différentes phases de mise en place et de conservation, entre le VI<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> siècles av. notre ère, voir Roth Congès 2004, p. 35-40.

25. À cette date, *Glanum* est une agglomération salyenne en plein essor, qu'on admette ou non l'hypothèse de destructions lors des guerres liées à la conquête romaine vers 125 av. notre ère et celle de nouvelles destructions violentes vers 90 av. notre ère. Même après l'éventuel épisode violent de 90 av. notre ère, l'agglomération reprend progressivement son développement. Voir Roth Congès 1992a, p. 357-364. Les doutes de Mullen 2013, p. 228-229 sur la réalité des deux séries de destructions requerraient une étude archéologique moins elliptique.



- soit qu’elles aient figuré dans des réemplois primaires d’où elles pouvaient être récupérées et devenir à nouveau brièvement visibles lors des travaux liés à un réemploi secondaire, ces réemplois ne leur faisant pas perdre entièrement leur signification liée à une héroïsation.

Selon nous, l’apparition des stèles funéraires est analysable comme la réappropriation dans un autre contexte spatial et social de ces marqueurs hérités. Il est significatif que ce soit dans un cadre funéraire. Les six stèles funéraires à inscription et les sept stèles funéraires anépigraphes du 1<sup>er</sup> siècle av. notre ère qui ont été retrouvées à *Glanum* sont l’imitation, en vue d’exalter la mémoire d’un défunt, de stèles cultuelles nettement plus anciennes, encore présentes dans le paysage de la ville au moins au début du 1<sup>er</sup> siècle av. notre ère, fût-ce en réemploi, et motivées elles-mêmes comme liées à des cultes héroïques.

Le développement de la mode des stèles funéraires renvoie à l’apparition de sépultures individuelles ostentatoires en-dehors de l’agglomération. Celles-ci sont signalées au-dessus du sol par des monuments spectaculaires leur donnant la forme d’autant de petits hérônes. Des cultes funéraires sont peut-être menés auprès de ces monuments<sup>26</sup>. Il est possible que l’apparition de sépultures monumentales de type héroïque tout autour de l’agglomération renvoie aussi à l’imitation de modèles méditerranéens. Mais l’opération qui consiste à réinterpréter le modèle de stèles plus anciennes liées à des cultes héroïques à l’intérieur de l’agglomération a un précédent : il s’agit de la réinterprétation des sanctuaires isolés, dont celui de la future *Glanum*, à partir du VI<sup>e</sup> siècle, lorsque des agglomérations sont installées sur le site de ceux-ci et que le réemploi des structures plus anciennes, dont les stèles, a lieu ou du moins commence. Selon nous, le processus de création qui a lieu au 1<sup>er</sup> siècle av. notre ère consiste lui aussi dans la reprise d’un type d’objet et de décor anciens, dans un cadre désormais gentilice, hors de l’habitat, mais toujours à des fins d’exaltation des ancêtres.

4.1. Notre hypothèse permet de placer la présence d’inscriptions dans un contexte qui lui donne sa signification. Il faut souligner à nouveau que la présence d’inscriptions n’est pas nécessaire : il existe des stèles anépigraphes<sup>27</sup>.

26. Gateau, Gazenbeek 1999, p. 74-76 soulignent qu’au 1<sup>er</sup> siècle av. notre ère, à *Glanum* et alentours, les nécropoles tendent à s’installer au bord des routes qui rejoignent l’habitat et qu’elles mettent en œuvre des monuments spectaculaires, dont les stèles que nous étudions, destinés à la « pérennisation du souvenir de l’individu, par delà le regroupement familial ou clanique traditionnel ». Ces auteurs sont sensibles à l’apparition de nouvelles formes de sépulture et de préoccupations de glorification ostentatoire des défunts. Dans ce contexte nouveau, il nous paraît significatif que des formes anciennes soient reprises.

27. Il n’est pas impossible que des inscriptions peintes aient existé (voir ci-dessus), mais il serait arbitraire de supposer que des inscriptions étaient peintes sur toutes les stèles sans texte gravé.

Lors même qu'une inscription est gravée sur la stèle, la mise en scène du champ épigraphique montre dans plusieurs cas que l'inscription joue un rôle mineur dans la communication prévue par les commanditaires entre la stèle et les passants ou les assistants des cérémonies rituelles.

Ce point est manifesté par les inscriptions (3) = *RIG* G-70 = Arcelin, Arcelin 1975, n° 3 et (4) = *RIG* G-71 = Arcelin, Arcelin 1975, n° 6. Dans le premier cas, le texte est gravé avec des incisions superficielles, et sur le champ épigraphique, après l'inscription, a été gravé le motif géométrique caractéristique du carré avec diagonales, en traits bien plus profonds que ceux du texte. Ceci explique notamment la difficulté de la lecture. Le texte n'est pas conçu comme un élément important dans la mise en scène funéraire. Ce que le passant ou l'assistant doit voir, c'est le motif du carré avec ses diagonales, sous le fronton triangulaire avec sa bissectrice verticale.

Il en est de même à plus forte raison encore pour l'inscription (4) = *RIG* G-71 = Arcelin, Arcelin 1975, n° 6. Cette stèle a deux faces principales nettement identifiables, les deux faces opposées où apparaît sur le fronton le motif du triangle avec sa bissectrice ; de ces deux faces, l'une a un statut privilégié, celle où sur le fût, en-dessous du triangle, apparaît le motif du carré avec ses diagonales. L'inscription n'est gravée sur aucune des deux faces principales, mais latéralement, et dans ce cas aussi la gravure est «évanescence», selon le terme de Lejeune<sup>28</sup>. La visée communicative que poursuivaient les commanditaires n'était pas de faire lire la formule onomastique du défunt par un large public, non plus que dans le cas de l'inscription (3) = *RIG* G-70 = Arcelin, Arcelin 1975, n° 3. Si même, ce qui serait une hypothèse arbitraire, le texte était originellement non seulement gravé, mais peint, il demeurerait que sa localisation n'est pas faite pour mettre en évidence l'inscription.

La stèle (4) = *RIG* G-71 = Arcelin, Arcelin 1975, n° 6 mesure 270 ou 275 cm de haut et l'inscription figure en bas du fronton et immédiatement en-dessous de celui-ci, c'est-à-dire à 25 cm du sommet de la stèle. Pour peu que celle-ci ait été fichée en terre aussi peu profondément que la stèle anépigraphique Arcelin, Arcelin 1975, n° 4, de hauteur comparable, c'est-à-dire sur environ 40 cm, l'inscription se trouvait à environ 205 ou 210 cm de hauteur par rapport au sol : gravée très légèrement sur une face latérale et se trouvant nettement au-dessus des yeux des lecteurs potentiels, elle était illisible sauf effort. Les deux textes (3) et (4) n'ont pas été gravés pour être lus par un vaste public, mais étaient destinés à un petit nombre de lecteurs, les artisans concernés par la mise en place du monument ou les membres de la famille pendant et après les funérailles.

La présence du fronton triangulaire et du carré à diagonale au moins sur l'inscription (1) = *RIG* G-68 = Arcelin, Arcelin 1975, n° 1, au-dessus du champ épigraphique cette fois, est significative. Certes, le champ épigraphique est distinct du décor géométrique et figure sur une des faces principales de la stèle.

---

28. *RIG*, 1, p. 93.

Le texte est bien visible pour tout passant ou assistant. Mais il serait injustifié de considérer que la visée communicative consiste principalement dans l'indication de la formule onomastique du défunt à tout lecteur potentiel. Le décor géométrique a lui aussi une fonction signifiante : ici aussi, il fait de la stèle une marque d'héroïsation.

Il en allait sans doute de même pour l'objet (2) = *RIG* G-69 = Arcelin, Arcelin 1975, n° 2, dont la partie haute est disparue, mais qui semble avoir lui aussi comporté le motif en croix de Saint-André au-dessus du champ épigraphique. L'inscription a un champ épigraphique autonome sur une des faces principales. Toutefois, il est significatif que deux points, au centre des cercles dessinés par les deux dernières lettres du texte, transforment ces dernières en décors géométriques. Le texte lui-même est employé comme un décor comparable aux motifs qui pouvaient se trouver sur la partie manquante au sommet de la stèle. Au reste, les difficultés d'interprétation des signes de la ligne 1 peuvent indiquer que le commanditaire n'a pas fait appel à un lapicide formé à l'écriture d'inscriptions monumentales et que le peu de lisibilité du texte lui était indifférent.

Le cas des stèles (5) = *RIG* G-72 = Arcelin, Arcelin 1975, n° 11 et (6) = *RIG* G-73 semble avoir été voisin de celui des deux objets précédents. Aucune des deux stèles (5) et (6) n'est conservée complète. Il n'est pas certain qu'elles aient comporté un décor géométrique. Quoiqu'il en soit, dans les deux cas comme pour les stèles (3) et (4), le message, gravé sur un champ épigraphique autonome, est bien visible et mis en évidence, et le texte est gravé pour être lu, il fait partie du message qu'il s'agit de communiquer à tout passant ou assistant.

4.2. Dans le cas des six stèles à inscription de *Glanum*, la visée communicative semble avoir été d'indiquer aux passants et aux assistants d'éventuels rituels que le défunt est l'objet d'un culte héroïque. Ceci peut se faire sans épitaphe : c'est la forme de l'objet et notamment son décor géométrique, éventuellement peint, qui renvoie à l'héroïsation. Même lorsqu'une inscription est présente, dans deux des six cas, elle n'est pas destinée au public et ne peut pas être considérée comme une épitaphe au sens propre, si l'on admet qu'une épitaphe, pragmatiquement, est destinée à mentionner le défunt pour un public aussi large que possible. Il existe donc seulement quatre cas d'épitaphes à *Glanum*, dont une au moins est traitée plastiquement comme un élément supplémentaire de décor géométrique.

Parler de genre épigraphique n'est donc en fait pas adéquat. Il y a un genre de stèles, dans la définition duquel le support matériel semble décisif, et qui, facultativement, peut comporter une inscription mentionnant la formule onomastique du défunt ; cette inscription, parfois destinée seulement à ceux qui connaissent déjà l'objet, n'est pas toujours une épitaphe à proprement parler.

4.3. Une donnée épigraphique semble livrer une indication sur le milieu social auquel appartiennent les défunts et qui adopte en partie l'écriture dans les stèles funéraires.

Il semble que le défunt de l'inscription (4) = *RIG* G-71 = Arcelin, Arcelin 1975, n° 6 ait porté le patronyme λ[του]μαρεος. Ce patronyme est aussi celui du défunt de l'inscription (2) = *RIG* G-69 = Arcelin, Arcelin 1975, n° 2, λιτουμ/αρεος. Comme l'indique Lejeune dans la notice *RIG* G-71, les défunts sont probablement frères, issus d'un même père \**litumaros*. L'hypothèse alternative d'une homonymie des deux pères, nommés tous deux \**litumaros*, avancée également par Lejeune, semble peu probable dans un corpus restreint, s'agissant d'objets monumentaux ostentatoires dont la mise en place suppose des moyens financiers importants. Le père \**litumaros* doit être un seul et même aristocrate local. Un argument dans le même sens est fourni par le lieu de découverte : les inscriptions (2) et (4) proviennent du même environnement, le quartier de La Galine le long de la voie Domitienne à l'est de l'habitat de *Glanum*. La même famille a employé deux emplacements proches pour deux frères défunts.

Dans les deux textes la formation patronymique choisie est celle d'un adjectif en \*-*eo-*, alors que le corpus de *Glanum* réunit selon nous trois formations patronymiques différentes, les deux suffixes \*-*eo-* et \*-(*i*)*yo-* et l'emploi du génitif. Il ne s'agit pas là d'un indice positif montrant que le père est le même, car le suffixe \*-*eo-* est aussi celui du texte (6) = *RIG* G-73 et peut avoir été employé pour renvoyer à plusieurs pères différents. On peut seulement dire que l'emploi du même suffixe est compatible avec l'hypothèse d'un père identique. Il est plausible que dans la même famille on ait employé par habitude la même formation de patronyme. C'est la présence de deux formations de patronyme différentes sur le même idionyme qui serait un indice qu'il ne s'agit pas du même père, mais de deux pères homonymes.

Si l'hypothèse d'un même père pour les défunts de (2) et de (4) est correcte, il est significatif que dans le monument (2) le champ épigraphique se trouve, semble-t-il, sur la face principale, et que l'inscription constitue une épitaphe au sens où elle est destinée en principe à un vaste public (malgré la maladresse de la gravure du texte), alors que sur la stèle (4) le champ épigraphique est latéral et le texte est fait pour être lu par un petit nombre de lecteurs. La famille semble avoir maîtrisé l'écriture et accepté son usage sur des monuments visibles de tous, mais sa pratique épigraphique est flottante, secondaire aux yeux de ses membres eux-mêmes. Ceux-ci se contentaient d'un texte maladroitement gravé en guise d'épitaphe, comme en (2), ou d'une mention de la formule épigraphique réservée à peu de lecteurs, comme en (4).

5.1. C'est dans ce contexte que doivent être interprétées les stèles retrouvées à Noves et Velleron. Il faut souligner que des stèles anépigraphes comparables à celles de *Glanum* ont également été retrouvées dans d'autres sites voisins, Cavaillon, les Baux, le Paradou<sup>29</sup>.

29. Arcelin, Arcelin 1975, p. 76 ; Roth Congès 2000, p. 252.

À Noves, à une quinzaine de kilomètres au nord de *Glanum* de l'autre côté de la dépression de Maillane, à proximité de la Durance, se trouve un habitat protohistorique et gallo-romain<sup>30</sup>. À quelques centaines de mètres au sud de l'habitat dans la direction de *Glanum* a été retrouvée, sans contexte archéologique connu<sup>31</sup>, une stèle funéraire comparable à celles de *Glanum* :

(7) *IGF* 54 = Roth Congès 2000 (fig. 1)

ανδρονι | κοσκουιντ



Fig. 1. Stèle d'Andronikos, face antérieure  
(d'après Roth Congès 2000, p. 253).

30. À propos duquel voir Gateau, Gazenbeek 1999, p. 220-228 ; Leveau 2002, p. 71-72.

31. Rolland 1964, p. 46 ; Gateau, Gazenbeek 1999, p. 228.



Le texte est écrit en *scriptio continua* et aucun *uacat* ne sépare les deux formes onomastiques. La première, Ἀνδρόνικος, est un idionyme grec au nominatif masculin singulier thématique, avec une désinence qui peut être interprétée tant comme grecque que comme gauloise<sup>32</sup>. La seconde, qui se lit kouivr avec une ligature des deux dernières lettres, est une forme du prénom latin *Quintus*. La finale est abrégée. Il ne nous paraît pas possible de développer l'abréviation (désinence de génitif ou suffixe ?) ni de spéculer sur ce que la forme pouvait indiquer sur le choix de la langue pour l'inscription<sup>33</sup>.

Le support, bien conservé, est comparable aux stèles de *Glanum*. Il s'agit d'une stèle à fût tronco-pyramidal surmonté d'un fronton triangulaire. Ce dernier a sur les deux faces principales un motif gravé de triangle isocèle, où la bissectrice issue du sommet est tracée et rejoint le côté horizontal à la base du triangle. Le fronton forme saillie. Sur le fût, immédiatement en-dessous, sur les deux faces principales, figure le motif d'un rectangle avec croix de Saint-André. Le champ épigraphique est immédiatement en-dessous de ce dernier motif géométrique sur l'une des deux faces principales. L'objet est donc comparable à (1) = *RIG G-68* = Arcelin, Arcelin 1975, n° 1. Mais il est nettement plus petit que les stèles à inscription de *Glanum* : sa hauteur totale est de 76 cm, dont 18 cm laissés bruts en bas et donc destinés à être fichés en terre, sa largeur est d'entre 18 et 25 cm, sa profondeur d'entre 12 et 15 cm. La datation doit être comparable à celle des stèles de *Glanum* : la stèle est probablement du 1<sup>er</sup> siècle av. notre ère<sup>34</sup>.

L'interprétation sociolinguistique du document est difficile. L'hypothèse a été émise qu'Andronikos et son père Quintus soient des pérégrins, des Gaulois qui auraient adopté des formes onomastiques grecque et latine<sup>35</sup>. En ce cas, la seconde forme, quelle que soit sa morphologie, est patronymique, comme pour les six inscriptions de *Glanum*.

Cette analyse n'est pas sans difficulté, eu égard au choix d'une stèle de tradition locale qui signifie une héroïsation. Il n'est pas probable que des Gaulois présentent une onomastique entièrement empruntée au grec et au latin, si par ailleurs ils tiennent à se rattacher à une mode funéraire indigène liée à la réinterprétation d'une tradition de stèles cultuelles<sup>36</sup>. Surtout, à *Glanum* avant notre ère, l'anthroponymie attestée par l'épigraphie présente une large majorité

32. Comme observé dès la découverte de la stèle par Rolland 1964, p. 47.

33. Voir la liste des propositions émises, chez Mullen 2013, p. 300-301, avec bibliographie.

34. C'est à tort que les *IGF*, p. 61 et Decourt 2008, p. 308, datent le type de stèles attesté ici plutôt du II<sup>e</sup> que du I<sup>er</sup> siècle av. notre ère (voir p. 51 du présent article). Faute d'une interprétation sociolinguistique sûre du texte, il ne nous paraît pas possible de proposer une datation plus précise que dans le courant du I<sup>er</sup> siècle av. notre ère.

35. Rolland 1964, p. 47 ; Roth Congès 1992b, p. 468 ; Roth Congès 2000 ; *IGF*, p. 60-61 ; Bats 2011, p. 220.

36. Ce point est souligné par Mullen 2013, p. 301.

de formes celtiques et aucune forme grecque<sup>37</sup>. Une hypothèse alternative est préférable<sup>38</sup> : la présence d'un idionyme grec et d'une forme latine qui peut être un génitif<sup>39</sup> pourrait renvoyer à un esclave qui indique, conformément aux règles de l'onomastique latine, le nom de son maître. Une variante serait de considérer que le personnage est l'affranchi d'un citoyen romain, qui utilise une formule onomastique de type gaulois, idionyme et patronyme, en mentionnant pour patronyme le prénom de son patron.

5.2. En ce cas l'emploi de la stèle a une signification spécifique. L'esclave ou l'affranchi, comme son maître ou patron, n'est probablement pas originaire de la région, mais d'Italie ou d'une autre aire lointaine<sup>40</sup>. Il reçoit pour sépulture un monument de tradition locale, sans doute motivé comme marque d'héroïsation<sup>41</sup>. L'ensemble semble impliquer le désir, de la part des proches du défunt, de conférer un prestige à celui-ci à l'instar des élites de *Glanum*, alors qu'il s'agit selon les règles de la société romaine ou italienne d'un personnage qui porte la macule servile. Le refus d'indiquer exactement le statut linguistique de la forme  $\kappa\omicron\upsilon\upsilon\tau$ , en ne fournissant pas de désinence, peut renvoyer à la volonté de masquer cette macule par une formule onomastique ambiguë, susceptible d'être interprétée comme purement gauloise et comme contenant un idionyme et un patronyme<sup>42</sup>.

Le recours à une tradition locale de stèles où la présence d'une inscription est secondaire, dans une mode où il s'agit de constituer des monuments d'héroïsation privée, permet de compenser aux yeux des indigènes une origine peu flatteuse aux yeux des Italiens. Le choix d'une sépulture aussi coûteuse – même si l'objet est de petites dimensions – suppose que l'esclave ou l'affranchi est riche.

- 
37. Roth Congès 1992a, p. 354 ; Mullen 2013, p. 236. Les formes non celtiques ne sont jamais grecques, mais latines. Plus précisément, dans l'épigraphie gallo-grecque de *Glanum*, en excluant l'épigraphie latine, il se trouve un seul anthroponyme non celtique,  $\kappa\omicron\rho\nu\eta\lambda\iota\alpha$ , sur l'inscription *RIG G-65*.
38. Gateau, Gazenbeek 1999, p. 228 ; Mullen 2013, p. 301. L'hypothèse est mentionnée et rejetée par Roth Congès 2000, p. 252 et Bats 2011, p. 220.
39. Sans qu'il soit possible de déterminer dans quelle langue, non plus que pour l'idionyme dont la désinence peut être interprétée aussi bien comme grecque que comme gauloise.
40. L'hypothèse que le maître ou patron est un indigène qui porte comme idionyme un prénom latin n'est pas impossible, mais elle est moins probable, faute de parallèles nombreux d'anthroponymes latins dans l'épigraphie locale contemporaine.
41. La remarque de Mullen 2013, p. 301, selon laquelle l'objet est d'une «relatively poor quality» nous semble arbitraire. L'objet est petit, mais ne fait pas preuve d'une maladresse d'exécution pire que les stèles de *Glanum*.
42. Les formules onomastiques gallo-grecques présentent *contra* Decourt 2008, p. 309, comme l'indique à juste titre Mullen 2013, p. 300, n. 5, fort peu de cas où une forme onomastique soit abrégée au sens où la fin manquerait. Un exemple sûr est *RIG G-208*, où sur une des faces figure la forme onomastique au datif  $\alpha\delta\gamma\epsilon\nu/\nu\omicron\nu\iota$  et sur l'autre la forme abrégée  $\alpha\delta\gamma\epsilon\nu$ . Le choix effectué par les auteurs de (7) de ne pas indiquer la désinence est donc marqué.

Au total, la notion de *Gallia trilinguis* employée par Mullen pour ce texte<sup>43</sup> n'est pas entièrement adéquate : elle ne met pas en évidence la tension entre le texte et son support. Les auteurs du texte semblent avoir joué d'une tradition, celle des Gaulois indigènes et des stèles marquées d'héroïsation, contre une autre, celle de la société romaine ou italienne dont provient le personnage : ils ont opposé le support matériel et le prestige qui lui est associé à la formule onomastique et à ce que celle-ci semble révéler de macule servile. Dans leur stratégie communicative, contrairement aux stèles de *Glanum* où ce n'est pas toujours le cas, l'inscription joue un rôle important souligné par la place du champ épigraphique sur la face principale, séparé du décor géométrique, bien visible du moins à l'échelle de la stèle qui est petite. La stèle doit donner une apparence gauloise à une formule onomastique non gauloise.

5.3. L'inscription de Velleron pose des problèmes similaires. Velleron est à environ 30 km au nord-est de *Glanum*, du côté nord de la Durance<sup>44</sup>. La stèle, publiée par Bats 2011, a pour texte :

(8) Bats 2011, p. 222-225 = Mullen 2013, p. 182-189 (fig. 2)  
καειος | ινδουτιλ | ο | σαμολα | τισανε | κτια | ουαλητε

Le texte nous semble contenir deux formules onomastiques, une masculine, une féminine. La formule masculine commence par ce qui est en latin un prénom, καειος. La transcription du prénom [gāius]<sup>45</sup> ne correspond pas à la phonétique de la forme latine, dans laquelle la lettre *c*- note le son [g]<sup>46</sup>. Le prénom est noté à partir d'une analyse erronée de l'abréviation latine *C.*, où la lettre transcrit une sonore, ce qui est exceptionnel en latin à la date de l'inscription et s'explique comme un archaïsme graphique maintenu comme convention. L'auteur a considéré que la lettre devait noter une sourde, comme c'est la règle en latin classique, bien qu'il ait sûrement su que le prénom se prononçait en fait [gāius]. Il a commis un hyperurbanisme fautif en inférant de l'abréviation *C.* que la prononciation correcte ou étymologique devait être [kāius]. Il s'agit là sans doute d'un indice de maîtrise pas tout à fait complète du latin de la part

43. Mullen 2013, p. 301.

44. Sur Velleron, où semble s'être trouvée une agglomération importante entre les <sup>ve</sup> et <sup>ier</sup> siècles av. notre ère, voir Carru, Tallah 2013, p. 406-410.

45. Comme l'indique le *RIG*, 1, p. 443, suivi par Bats 2011, p. 223 et Mullen 2013, p. 102 et 185, le digramme -ει- est en gallo-grec une notation possible pour [i], sans qu'il y ait une différence certaine de timbre avec la voyelle [i] notée par un -ι- simple.

46. Voir Salomies 1987, p. 28-29, pour cette prononciation, qui se maintient pendant toute la latinité (elle aboutit parfois à la constitution d'une abréviation *G.* au lieu de *C.*) et pour l'abréviation conventionnelle *C.*, avec une lettre qui en latin classique ne peut par ailleurs plus noter une sonore. Cette abréviation remonte à une époque où le kappa note à la fois la sourde et la sonore en latin, avant l'invention de la lettre -g-, voir Wachter 1986, p. 324-333.





Fig. 2. Stèle de Velleron  
(cliché : Michel Bats, que nous remercions vivement d'avoir mis  
cette photographie à notre disposition).

de l'auteur<sup>47</sup>, qui connaissait la graphie correcte et certainement aussi la prononciation effective du prénom, mais ne savait pas que la graphie *C.* ne valait que comme abréviation conventionnelle et pas pour le prénom développé, et en a tiré l'impression erronée d'une prononciation correcte ou originelle [kāius].

La suite des deux formules onomastiques est d'une interprétation incertaine, de même que le statut juridique des personnages<sup>48</sup>. Dans  $\iota\delta\omicron\upsilon\tau\iota\lambda\omicron$ , l'omacron final semble avoir été ajouté secondairement entre deux lignes, à titre de correction, étant donné l'espace limité entre cet omacron et la ligne qui précède ainsi que celle qui suit<sup>49</sup>. Peut-être la forme est-elle un patronyme en [ō] fermé, quoique cette formation patronymique en [ō] fermé ne soit pas attestée par ailleurs de manière certaine en gaulois<sup>50</sup> : il s'agirait de l'indication que le père du défunt  $\kappa\alpha\epsilon\iota\omicron\varsigma$  se nommait *\*indutil(l)os*, anthroponyme bien documenté en gaulois<sup>51</sup>. En ce cas, les deux formes  $\kappa\alpha\epsilon\iota\omicron\varsigma$  /  $\iota\delta\omicron\upsilon\tau\iota\lambda\omicron$  constituent une formule onomastique gallo-grecque complète, sans qu'il soit nécessaire de supposer ni l'omission graphique du sigma final ni la mise en commun du sigma initial de la forme suivante  $\sigma\alpha\mu\omicron\lambda\alpha/\tau\iota\varsigma$  pour poser une forme de nominatif masculin singulier  $\iota\delta\omicron\upsilon\tau\iota\lambda\omicron(\varsigma)$  ou  $\iota\delta\omicron\upsilon\tau\iota\lambda\omicron/\varsigma$  dont le statut serait de toute façon incertain, comme le font Bats et Mullen<sup>52</sup>.

- 
47. *Contra* Mullen 2013, p. 185, selon qui au contraire cette graphie manifeste une bonne connaissance du latin, c'est-à-dire ici la connaissance de la graphie *C.* conventionnelle. Mullen n'indique pas nettement que pour la forme non abrégée du prénom cette graphie est inattendue. Par ailleurs, il est improbable que dans cette forme où la graphie latine pose problème ce soit un flottement gaulois entre sourde et sonore, non attesté par ailleurs en gallo-grec, qui se fasse jour, comme le propose Mullen 2013, p. 185 n. 22 à titre alternatif. C'est du latin que vient la difficulté.
48. Voir les discussions de Bats 2011, p. 223-225 et Mullen 2013, p. 185-187.
49. Comme l'observe Mullen 2013, p. 184.
50. Cette formation peut s'expliquer comme nominatif masculin singulier d'un thème en nasale dérivé de l'idionyme du père (<\*-ōn-) ou comme emploi (figé ?) de l'ablatif masculin singulier thématique de l'idionyme du père (<\*-ōd). Dans le premier cas, le patronyme est un dérivé de l'idionyme du père, dans le second, une forme de cas oblique (figée ?) de celui-ci. Pour l'hypothèse que cette formation patronymique, attestée en léponitique, le soit aussi en gallo-grec, d'où une finale -o ou -ω, voir Dupraz 2018a, p. 64-65.
51. Mullen 2013, p. 185 et Delamarre 2018<sup>3</sup>, p. 190-191. Il existe un exemple gallo-grec  $\iota\delta\omicron\upsilon\tau\iota\lambda\omicron[\varsigma]$  sur un graffiti de l'*oppidum* de Constantine à Lançon-de-Provence publié par Bats 2004, p. 11-12.
52. L'omission graphique de la sifflante à la fin d' $\iota\delta\omicron\upsilon\tau\iota\lambda\omicron$  est improbable. Sur la chute phonétique puis graphique de la sifflante finale en gaulois, d'abord dans des désinences lourdes de pluriel, voir Stifter 2010-2011, p. 187 et Stifter 2013, p. 169-170. Il n'existe pas de cas d'omission de la sifflante finale au nominatif singulier thématique dès le gallo-grec, voir aussi *RIG*, 1, p. 449. La forme  $\iota\delta\omicron\upsilon\tau\iota\lambda\omicron$  sur le graffiti publié par Bats 2004, p. 11-12 ne présente pas cette omission, *pace* Mullen 2013, p. 184-185 : le texte est incomplet à droite en raison de l'usure du support, où la photographie publiée par Bats laisse entrevoir un sigma. Dans l'inscription de Velleron, la sifflante finale est notée dans  $\kappa\alpha\epsilon\iota\omicron\varsigma$  et dans  $\sigma\alpha\mu\omicron\lambda\alpha/\tau\iota\varsigma$ . L'omacron final d' $\iota\delta\omicron\upsilon\tau\iota\lambda\omicron$  est ajouté entre les deux lignes  $\iota\delta\omicron\upsilon\tau\iota\lambda$  et  $\sigma\alpha\mu\omicron\lambda\alpha$ . *Contra* Mullen 2013, p. 184, il serait surprenant, le texte ayant été corrigé, que le sigma final d' $\iota\delta\omicron\upsilon\tau\iota\lambda\omicron$  n'ait pas été rajouté comme l'omacron



Le prénom latin *καειος* est employé comme idionyme. L'emploi anthroponymique de formes latines est fort rare à *Glanum* dans l'épigraphie gallo-grecque, mais il est attesté par la forme idionymique *κορηλια* sur la dédicace culturelle *RIG* G-65. Le lien entre les deux inscriptions est rendu encore plus net par l'emploi, rare en gallo-grec, de la lettre grecque *èta* pour noter un [ē] long latin<sup>53</sup>. L'emploi idionymique d'un prénom latin en gaulois a un parallèle dans l'inscription *RIG* E-1 de San Bernardino di Briona en Gaule Cisalpine, où un personnage est nommé **kuitos** «*Quintus*». Autant la formule onomastique d'Andronikos, qui ne contient aucune forme celtique et fournit une forme grecque, doit plutôt être attribuée à un personnage d'origine non locale, autant malgré la forme latine le personnage appelé *καειος*, dont le père a un idionyme celtique et l'épouse une formule onomastique entièrement celtique, est un indigène.

Si nos hypothèses sont correctes, alors ce qui suit la formule onomastique masculine est une formule onomastique féminine bimembre *σαμολα/τις ανε/κτια*, comportant un idionyme féminin au nominatif singulier d'un thème en *-i-*, *σαμολα/τις*, et un adjectif patronymique en *\*(i)yo-* au nominatif singulier, *ανε/κτια*, «*filles d'Anextos*», ce qui correspond pour ces deux formes à l'une des propositions de Bats et à celle que retient Mullen<sup>54</sup>.

5.4. L'inscription s'achève par une forme *ουαλητε* qui note l'impératif latin *ualēte* et qui relève de l'échange de codes par rapport aux formules onomastiques gauloises, «*portez-vous bien ! salut !*». Le texte passe de la langue gauloise à la langue latine. Les auteurs ont introduit dans la double épitaphe gauloise une formule latine d'un type courant dans les épitaphes tardo-républicaines (en latin comme en osque)<sup>55</sup>.

---

l'a été, s'il en fallait un. L'hypothèse alternative que le sigma initial de *σαμολα/τις* vaille aussi comme sigma final d'*ινδουτιλω*, envisagée par Bats 2011, p. 223 et Mullen 2013, p. 184, est improbable. La forme *σαμολα/τις* commence en début de ligne, séparée nettement d'*ινδουτιλω*. Cela rend un artifice d'*ordinatio* douteux, d'autant plus que la mise en commun d'un même signe n'est pas attestée en gallo-grec, comme le souligne Mullen 2013, p. 184, elle-même.

53. Pour la rareté d'*èta* en gallo-grec, voir *RIG*, 1, p. 442-443. Pour son emploi dans l'inscription de *Glanum* et dans celle de Velleron comme choix conscient pour une voyelle longue, Bats 2011, p. 224 et Mullen 2013, p. 184. Si, comme il est probable, l'emploi d'*èta* dans deux formes d'origine latine pour noter une voyelle longue du latin à *Glanum* et à Velleron relève d'un choix conscient partagé par les auteurs des deux textes, alors il existe une tradition orthographique locale, qui impose une norme plus précise que le reste du corpus gallo-grec où, comme le souligne le *RIG*, 1, p. 443, l'emploi d'*èta* comme variante d'épsilon relève de la variante libre. Ceci montre qu'il y a une koinè orthographique locale autour de *Glanum* à l'intérieur de l'épigraphie gallo-grecque.
54. L'existence d'un idionyme féminin *σαμολα/τις* et d'un patronyme au féminin *ανε/κτια* est sans difficulté, voir Bats 2011, p. 224 ; Mullen 2013, p. 186-187.
55. Campanile 1976, p. 111-112 ; Dupraz 2018b, p. 43-44, pour les formules latines et osques contenant le lexème *ualēre* ou un synonyme. Poccetti 1981-1982, p. 46-47, pour les modèles grecs à partir desquels s'est développé l'usage épigraphique de ces formules dans les épitaphes de ces deux langues. Les formules osques ne sont pas toutes adaptées d'un intermédiaire latin.

Cette formule peut être interprétée comme un salut soit au lecteur de la part de l'inscription elle-même, considérée comme son propre énonciateur, soit aux défunts de la part du lecteur qui se voit assigner la position d'énonciateur de l'inscription dans la mesure où il la lit<sup>56</sup>. Pour l'inscription de Velleron, la conjonction de l'emploi du pluriel de l'impératif et d'une épitaphe valant pour deux défunts, fait unique dans notre corpus, indique probablement que dans l'esprit des auteurs du texte la formule de salut s'adresse aux défunts.

L'épitaphe vaut pour deux personnes, un homme et une femme, sans doute époux puisqu'ils ne partagent pas le même patronyme. Elle contient deux formules onomastiques bimembres comparables à celles de *Glanum*, avec pour l'homme un patronyme en -o<sup>57</sup>. La présence ici de deux défunts et le type des formules onomastiques ne permettent aucune conclusion sur la datation du texte par rapport aux stèles de *Glanum*, ni non plus sur le statut juridique des personnages, qui se représentent conformément aux normes gauloises et non latines.

Mais il est significatif que l'idionyme masculin soit latin, vue la rareté des formes latines à *Glanum* à date gallo-grecque. Ceci pourrait indiquer que la datation proposée sans argumentation explicite par Bats<sup>58</sup> dans la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle av. notre ère plutôt que dans la première est correcte : la mode des formes onomastiques latines peut être un fait tardif dans la période.

La stèle de Velleron documente donc, chez un personnage masculin dont le patronyme montre l'origine locale, le choix d'un idionyme latin, et d'autre part après la mort de ce personnage l'emploi d'une formule latine renvoyant au souci de voir le nom du défunt prononcé après sa mort dans le cadre d'une salutation. La formule en question, diffusée dans toute l'Italie contemporaine, a dû être connue à l'occasion des contacts nombreux avec l'Italie qui sont

- 
56. L'analyse de Mullen 2013, p. 188-189, relativement à l'emploi de *ουαλιτε* est largement convaincante. Mullen identifie à juste titre un cas d'échange de codes avec translittération d'une forme latine, sans interférence avec le grec. Mais son hypothèse est que ce qui est pris au latin, c'est l'emploi oral du lexème comme formule de salutation et non pas son emploi écrit dans des épitaphes. Mullen suppose que les auteurs gallophones du texte ont choisi une formule de salutation latine courante, et ont décidé spontanément et sans modèle latin de l'employer dans une épitaphe. Cependant le fait que dans l'inscription gauloise comme dans l'épigraphie latine (et osque) contemporaine le même lexème et la même formule de salutation sont employés dans des épitaphes indique que l'échange de codes met en œuvre une formule funéraire, et pas simplement l'usage du lexème comme formule de salutation dans la conversation. La situation n'est donc pas la même que lorsqu'en Italie, en osque et en latin, des lexèmes employés dans des formules de salutation indigènes sont mis en œuvre, sur le modèle des formules de salutation grecque, dans des épitaphes. En Italie, il y a calque pour constituer des formules funéraires à partir de salutations courantes indigènes. À Velleron, il y a échange de code par reprise d'une formule funéraire déjà constituée en latin (et en osque).
57. Ceci suppose que deux formations patronymiques différentes sont attestées dans le même texte. À l'échelle de notre corpus, l'emploi de plusieurs formations patronymiques différentes est certain.
58. Bats 2011, p. 222.

attestés à *Glanum* au I<sup>er</sup> siècle av. notre ère et qui se manifestent notamment dans les modèles architecturaux<sup>59</sup>. Cependant la maladresse qui consiste à adapter le prénom [gāius] avec une lettre notant une sourde, sous la forme κᾱειος, indique que la maîtrise du latin dans ce milieu d'indigènes n'est pas tout à fait complète.

5.5. Pourtant la stèle est du même type que les stèles de *Glanum*, dont nous avons montré qu'elles n'indiquent pas sans restrictions l'apparition d'une tradition de véritables épitaphes, et qu'elles doivent surtout être comprises comme des marqueurs d'héroïsation appliqués dans un cadre gentilice lors de la mise en place des sépultures.

Ni la publication de la stèle de Velleron par Bats ni le commentaire par Mullen ne donnent d'indications précises sur le support matériel. La stèle mesure 156 cm de hauteur, d'après Mullen. Elle comporte un fronton triangulaire du même type que les objets de *Glanum* et de Noves. Les photographies indiquent qu'à l'intérieur du fronton triangulaire figure le motif triangulaire habituel, mais peut-être sans bissectrice. Sur le fût, au-dessous du fronton, il ne semble pas y avoir de motif de carré à croix de Saint-André, mais peut-être un motif circulaire. C'est nettement en-dessous de ce motif que se trouve le champ épigraphique, fort bas sur le fût, probablement immédiatement au-dessus du niveau du sol, du moins si la stèle est bien intacte.

La stèle appartient du point de vue archéologique au même type d'ensemble que celles que nous avons analysées précédemment. Ici comme à *Glanum* des populations indigènes font le choix d'un type de monument qui fait de la tombe l'équivalent d'un hérôn. La stèle a été retrouvée en réemploi dans un « confortement de rive de la *Sorgue* »<sup>60</sup>. Il est significatif que parmi les blocs de pierre employés dans ce réemploi, qui peut dater du début de notre ère, il se trouve les restes de cinq ou peut-être six stèles de forme et de fonction comparables et datables elles aussi de la fin du II<sup>e</sup> ou du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, qui semblent avoir été anépigraphes<sup>61</sup>. Dans la nécropole d'où proviennent ces stèles, comme à *Glanum*, l'emploi d'une inscription n'est pas considéré comme un élément fondamental dans la mise en place d'une sépulture avec héroïsation.

De plus, le texte de Velleron n'est peut-être pas destiné à être lu par un grand public, malgré la présence d'une formule de salutation aux défunts que le lecteur est prié de lire. Certes le champ épigraphique est autonome par rapport au décor géométrique, et il fait explicitement appel à tout passant, au moyen d'une formule latine. Mais l'*ordinatio* paraît maladroit : le texte suppose que le lecteur se baisse pour le lire – et ceci vaut même dans l'hypothèse, arbitraire dans l'état présent de la documentation, que le texte ait originellement été non

59. Ce point est souligné par Roth Congès 1992a, p. 360-362 puis par Mullen 2013, p. 232-243.

60. Carru, Tallah 2013, p. 407.

61. *Ibidem*.

seulement gravé, mais aussi peint. D'autre part le choix d'une formule funéraire purement latine avec échange de codes, s'il met en évidence une maîtrise du latin de la part des commanditaires, contribuait probablement à rendre l'épithète difficile à comprendre pour les passants, si ceux-ci n'avaient pas tous une connaissance des formulaires funéraires latins. En effet une pleine compréhension supposait chez le lecteur non seulement la connaissance de la forme latine, mais aussi celle de son usage épigraphique dans le cadre d'un échange entre le défunt et les passants. Au total, il se peut que l'inscription ait été mise en place pour un public choisi susceptible d'apprécier l'échange de codes, peut-être lors d'un rituel lié à la sépulture, plutôt que pour tout passant, contrairement à la mise en scène qui caractérise les épithètes osques et latines correspondantes. Le texte ne se distingue pas nécessairement des stèles de *Glanum* dans lesquelles l'inscription n'est pas un élément capital pour la visée communicative d'ensemble.

Pour le grand public des passants, l'essentiel était sans doute le choix d'une forme qui suggérerait l'héroïsation des défunts, conformément à la tradition locale qui se met en place à *Glanum* et alentours. Ici cependant une innovation apparaît, à savoir le choix de marquer une double sépulture par une seule stèle. À *Glanum* et à Noves, le défunt est toujours unique, homme ou femme. À Velleron c'est un couple. Ceci peut marquer une évolution secondaire dans l'emploi des stèles funéraires, mais ne paraît pas pertinent quant à l'emploi de l'écriture et à la visée communicative spécifique du texte.

6.1. Nous avons tenté de montrer qu'il existait à *Glanum* et ses alentours, au 1<sup>er</sup> siècle av. notre ère, un genre de sépultures marqué par l'emploi de stèles à fronton triangulaire et décors géométriques gravés et (parfois ?) peints, qui peut être analysé comme la reprise dans un contexte purement gentilice et funéraire, en-dehors des habitats, d'une tradition plus ancienne d'emploi de stèles à décors géométriques à l'intérieur des habitats.

Originellement, c'est-à-dire avant le VI<sup>e</sup> siècle av. notre ère, ces stèles étaient liées à des cultes héroïques. À partir du VI<sup>e</sup> siècle av. notre ère et pendant tout le second âge du Fer, elles ont progressivement été réemployées, non sans conserver une signification liée à leur emploi cultuel originel : dans les habitats qui s'installent sur les sites des sanctuaires à culte héroïque, le réemploi progressif n'abolit pas complètement le souvenir de l'emploi originel. De plus, il se peut qu'une partie au moins des stèles du premier âge du Fer ait été encore dans leur emplacement originel jusqu'au 1<sup>er</sup> siècle av. notre ère. En tout cas, à cette époque bien plus récente que leur érection, le réemploi primaire ou secondaire de stèles continue. Soit c'est à partir de leur emplacement originel que les stèles ont été réemployées à cette date, auquel cas elles étaient encore visibles dans leur site initial. Soit c'est à partir d'un réemploi primaire que les stèles ont été une deuxième fois réemployées, et en ce cas elles ont été au moins brièvement visibles lors des travaux liés au réemploi secondaire.

C'est sur le modèle de ces stèles bien plus anciennes, mais probablement encore accessibles et motivées, que se met en place au 1<sup>er</sup> siècle av. notre ère

l'usage de signaler les sépultures en plaçant des stèles au-dessus de celles-ci. Ce faisant, si l'on admet que les stèles cultuelles étaient encore plus ou moins visibles et motivées comme telles, les auteurs des sépultures donnaient à celles-ci l'apparence de lieux de culte héroïques en les signalant avec des stèles de forme comparable. Rien dans ce processus de réinterprétation continue du passé, du VI<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle av. notre ère, ne renvoie à un modèle adapté de l'extérieur. Le réemploi des stèles dans les habitats puis la constitution d'une mode d'emploi de stèles dans les sépultures mettent en œuvre la notion d'héritage soumis à réinterprétation et de créativité à partir de l'héritage.

6.2. Le genre des stèles funéraires du I<sup>er</sup> siècle av. notre ère ne peut pas à proprement parler être qualifié de genre épigraphique. L'écriture n'est pas une composante nécessaire des stèles. Même lorsqu'elle est présente, dans plusieurs cas elle joue un rôle subalterne. Dans les inscriptions (3) = *RIG G-70* = Arcelin, Arcelin 1975, n° 3 et (4) = *RIG G-71* = Arcelin, Arcelin 1975, n° 6, le texte, contrairement au décor géométrique, n'est guère visible. Il ne peut pas avoir été destiné à un large public. Sans doute était-il écrit pour être lu par les proches du défunt lors de cérémonies cultuelles, ou par les artisans chargés de la mise en place de la stèle. Il n'est pas possible de parler d'épithèques pour ces textes qui ne sont pas monumentaux, c'est-à-dire disposés pour être lus en public.

Dans l'inscription de Velleron (Bats 2011, p. 222-225 = Mullen 2013, p. 182-189), l'*ordinatio* du texte suggère également, malgré la richesse linguistique du texte, que ce dernier n'était pas placé à la hauteur du regard des passants, et donc n'était pas fait pour être lu par le public en général. En revanche le formulaire employé montre qu'ici un modèle étranger a été adapté, celui des épithèques latines contemporaines. Ce texte est selon nous le seul de notre corpus qui ne se limite pas à une formule onomastique bimembre : il contient deux formules semblables et en plus une formule de salutation aux défunts qui a vocation à être prononcée par le lecteur, en latin. En dépit de l'incongruité de l'*ordinatio* le texte est une épithèque destinée en principe à tout passant. La tension entre le contenu linguistique et l'*ordinatio* et le fait que la formule latine n'était probablement pas compréhensible par tout Gaulois suggèrent cependant qu'il s'agit en quelque sorte d'une imitation d'épithèque, visant un lectorat limité, un petit cercle de proches.

6.3. Les autres textes de notre corpus, (1) = *RIG G-68* = Arcelin, Arcelin 1975, n° 1, (2) = *RIG G-69* = Arcelin, Arcelin 1975, n° 2, (5) = *RIG G-72* = Arcelin, Arcelin 1975, n° 11, (6) = *RIG G-73* et (7) = *IGF 54* = Roth Congès 2000, sont bel et bien des épithèques au sens prototypique d'inscriptions qui se réfèrent à la sépulture d'un défunt et s'adressent à un public large et indéfini. Pour cela, est mise en œuvre une *ordinatio* qui rend le texte bien visible : le champ épigraphique est bien distinct des motifs géométriques et il est placé à hauteur convenable pour être perçu. Tout cela indique l'adaptation de modèles étrangers d'épithèques, probablement italiens.



La pratique de l'épigraphie funéraire monumentale est donc attestée à *Glanum* et alentours au 1<sup>er</sup> siècle av. notre ère, mais elle n'est pas généralisée. Ce que les populations indigènes considèrent comme essentiel à la visée communicative de leurs monuments, c'est la stèle, marque selon nous d'une forme d'héroïsation. Au reste, dans le texte (2) = *RIG G-69* = Arcelin, Arcelin 1975, n° 2, les lettres du texte servent de motifs géométriques à l'instar du décor qui les surplombe.

Il est significatif que parmi les inscriptions de notre corpus figure celle d'un esclave ou affranchi de citoyen romain, sur la stèle de Noves : le texte (7) = *IGF 54* = Roth Congès 2000, qu'il est possible de considérer comme une inscription gauloise autant que comme une inscription grecque, montre que le défunt, frappé de la macule servile dans la société romaine ou italienne, est enterré sous une stèle qui implique son héroïsation selon les conventions funéraires gauloises. Plutôt que d'une identité plurielle au sens d'une combinaison équilibrée de sentiments d'appartenance multiples, il faudrait parler ici d'une compensation aux yeux de la société indigène d'un statut subalterne dans la société dont provient le personnage. Le médium matériel choisi, la stèle, est un message à lui seul, qui annule le message linguistique, le texte épigraphique ; le choix de ne pas graver de désinence pour le prénom du maître ou du patron peut s'expliquer par la volonté consciente de cacher un rapport de type servile.

Une autre stèle atteste des contacts directs avec l'Italie et confirme que c'est probablement d'Italie que viennent les modèles épigraphiques suivis. Il s'agit du texte de Velleron<sup>62</sup>. Cette inscription est plutôt un pastiche d'épithaphe qu'une épithaphe au sens véritable, puisqu'elle n'est pas disposée pour être lue d'un vaste public. Mais le modèle suivi est latin (ou italique en général). Non seulement une forme latine est reprise par échange de codes, mais le défunt porte un idionyme qui est l'adaptation (maladroite) d'un prénom latin. Il ne fait pas de doute que la famille a souhaité donner une apparence latine à son auto-représentation. Mais elle a maintenu ce qui était l'essentiel aux yeux des Gaulois de la région, à savoir le support matériel héroïsant.

6.4. Une mode locale s'est constituée à *Glanum* et alentours au 1<sup>er</sup> siècle av. notre ère, celle des stèles funéraires. C'est dans ce cadre local qu'il faut analyser le développement partiel et hésitant d'épithaphe sur ces stèles. L'échelle pertinente est celle d'une aire géographique limitée. Il n'y a pas d'unité épigraphique gallo-grecque si l'on prend en compte la notion de genre épigraphique dans ses composantes matérielle et textuelle.

En outre, *Glanum* et environs semblent avoir développé une koinè graphique : il semble significatif que la lettre grecque èta y figure dans deux formes latines, *κoρνηλια* sur l'inscription *RIG G-65* et *ουαλητε* sur le texte de Velleron<sup>63</sup>, les deux fois pour noter un [ē] long latin. Si èta, même dans notre corpus

62. Bats 2011, p. 222-225 = Mullen 2013, p. 182-189.

63. Bats 2011, p. 222-225 = Mullen 2013, p. 182-189.



comme en témoigne la forme  $\eta\lambda\omicron/\upsilon\sigma\kappa\omicron\nu/\omicron\varsigma$  de l'inscription (1) = *RIG G-68* = Arcelin, Arcelin 1975, n° 1 de *Glanum*, est utilisé en gallo-grec comme variante libre d'épsilon, il était peut-être perçu comme pouvant noter un son spécifique, d'où la possibilité de l'employer comme notation d'[\̄e] latin. L'emploi comme variante libre d'épsilon peut s'expliquer comme la neutralisation d'une valeur phonologique spécifique pour  $\epsilon\tau\alpha$ , qui faisait l'objet d'un enseignement scolaire, mais que les usagers négligeaient en général, sauf à *Glanum* et alentours quand il s'agissait de noter la phonologie de formes latines.

6.5. Le corpus existant suffit selon nous à montrer l'importance de l'échelle locale et celle d'une investigation des supports matériels pour analyser les genres épigraphiques gallo-grecs. Il est à souhaiter qu'il continue de s'accroître : de nouvelles découvertes d'objets inscrits ou anépigraphes peuvent permettre des conclusions plus précises sur le rôle à notre avis encore secondaire de l'écriture dans les sépultures de *Glanum* et de sa région au I<sup>er</sup> siècle av. notre ère.

## BIBLIOGRAPHIE

ARCELIN (C.), ARCELIN (P.)

1975 «Les sépultures préromaines de Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône)», *Revue archéologique de Narbonnaise* 8, p. 67-135.

BATS (M.)

1988 «La Logique de l'écriture d'une société à l'autre en Gaule méridionale proto-historique», *Revue archéologique de Narbonnaise* 21, p. 121-148.

1990 «Tombe et nécropoles de Narbonnaise aux II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles av. J.-C. : problèmes de datation et de chronologie», dans A. Duval, J.-P. Morel, Y. Roman (dir.), *Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C. : confrontations chronologiques* (Revue archéologique de Narbonnaise, Supplément, 21), Paris, p. 269-290.

2000 «Du Grec au gallo-grec, les débuts de l'écriture dans le Midi gaulois», dans J. Chausserie-Laprée (dir.), *Le temps des Gaulois en Provence*, Martigues, p. 74-78.

2004 «Grec et gallo-grec : les graffites sur céramique aux sources de l'écriture en Gaule méridionale (II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.)», *Gallia* 61, p. 7-20.

2011 «Emmêlements de langues et de systèmes graphiques en Gaule méridionale (VI<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.)», dans C. Ruiz Darasse, E. Luján (dir.), *Contacts linguistiques dans l'Occident méditerranéen antique* (Collection de la Casa de Velázquez, 126), Madrid, p. 197-226.

BESSAC (J.-C.), BOULOUMIÉ (B.)

1985 «Les stèles de *Glanum* et de Saint-Blaise et les sanctuaires préromains du midi de la Gaule», *Revue archéologique de Narbonnaise* 18, p. 127-187.

BESSAC (J.-C.), GASCO (Y.), LEJEUNE (M.), MICHELOZZI (A.)

1986 «Un nouveau monument funéraire gallo-grec à Beaucaire (Ugernum)», *Gallia* 44, p. 55-64.

CAMPANILE (E.)

1976 «La Latinizzazione dell'osco», dans *Scritti in onore di Giuliano Bonfante*, Brescia, vol. 1, p. 110-120.

CARRU (D.), TALLAH (L.) (dir.)

2013 *Carte archéologique de la Gaule. 84/4, Vaucluse - Avignon, Carpentras, Cavaillon*, Paris.

DECOURT (J.-Cl.)

2008 «Le bilinguisme des inscriptions de la Gaule», dans F. Biville, J.-Cl. Decourt et G. Rougemont (dir.), *Bilinguisme gréco-latin et épigraphie*, Actes du colloque organisé à l'université Lumière-Lyon 2, Maison de l'Orient et de la Méditerranée-Jean Pouilloux les 17, 18 et 19 mai 2004 (Collection de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 37), Lyon, p. 305-319.

DELAMARRE (X.)

2018 *Dictionnaire de la langue gauloise. Une approche linguistique du vieux-celtique continental*, Paris (3<sup>e</sup> éd.).

DUPRAZ (E.)

2018a «Commémorations cultuelles gallo-grecques chez les Volques Arécomiques», *Études celtiques* 44, p. 35-72.

2018b «Die onomastische Formel im Vokativ in der oskischen Grabinschrift Crawford CVMAE 13», dans O. Hackstein, A. Opfermann (Hrsg.), *Priscis libentius et liberius nous. Indogermanische und sprachwissenschaftliche Studien. Festschrift für Gerhard Meiser zum 65. Geburtstag*, Hamburg, p. 39-49.

GARCIA (D.)

2006 «Religion et société – la Gaule méridionale», dans C. Goudineau (dir.), *Religion et société en Gaule*, Paris, p. 135-155.

2011 «Monuments culturels du premier âge du Fer méridional. Évolutions, transformations, destructions», *Documents d'archéologie méridionale* 34, p. 341-349.

GATEAU (F.), GAZENBEEK (M.) (dir.)

1999 *Carte archéologique de la Gaule. 13/2, Les Alpilles et la Montagne*, Paris.

GOLOSETTI (R.)

2011 «Les stèles dans le Sud-Est de la Gaule : lieux de mémoire et cultes héroïques au premier âge du Fer», *Documents d'archéologie méridionale* 34, p. 145-161.

2016 *Archéologie d'un paysage religieux - sanctuaires et cultes du Sud-Est de la Gaule (ve s. av. J.-C.-IVe s. apr. J.-C.)*, Venosa.

LAMBERT (P.-Y.)

2018 *La langue gauloise*, Paris (4<sup>e</sup> éd.).

LEVEAU (P.)

2002 «L'habitat rural dans la Provence antique : *uilla*, *uicus* et *mansio*. Études de cas», *Revue archéologique de Narbonnaise* 35, p. 59-92.

MULLEN (A.)

2013 *Southern Gaul and the Mediterranean. Multilingualism and Multiple Identities in the Iron Age and Roman Periods*, Cambridge.

PAILLET (J.-L.), TRÉZINY (H.)

2000 «Le rempart hellénistique et la porte charretière de *Glanum*», dans J. Chausserie-Laprée (dir.), *Le temps des Gaulois en Provence*, Martigues, p. 189-190.

POCETTI (P.)

1981-1982 «In Margine all'iscrizione osca da Cuma *Ve 110*», *Incontri linguistici* 7, p. 45-51.

PRAG (J.)

2013 «Epigraphy in the Western Mediterranean: a Hellenistic Phenomenon?», dans J. Prag, J. Crawley Quinn (eds.), *The Hellenistic West. Rethinking the Ancient Mediterranean*, Cambridge, p. 320-347.

ROLLAND (H.)

1964 «Une stèle funéraire trouvée à Noves», *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, p. 46-48.

ROTH CONGÈS (A.)

1992a «Le centre monumental de Glanon ou les derniers feux de la civilisation salyenne», dans M. Bats *et al.* (dir.), *Marseille grecque et la Gaule*, Actes du colloque international d'histoire et d'archéologie et du V<sup>e</sup> congrès archéologique de Gaule méridionale (Marseille, 18-23 novembre 1990) (Travaux du Centre Camille-Jullian ; Études massaliètes, 3), Lattes/Aix-en-Provence, p. 351-367.

1992b «Intervention lors d'une discussion», dans M. Bats *et al.* (dir.), *Marseille grecque et la Gaule*, Actes du colloque international d'histoire et d'archéologie et du V<sup>e</sup> congrès archéologique de Gaule méridionale (Marseille, 18-23 novembre 1990) (Travaux du Centre Camille-Jullian ; Études massaliètes, 3), Lattes/Aix-en-Provence, p. 468.

- 2000 «La stèle funéraire d'Andronikos, fils de Quintus», dans J. Chausserie-Laprée (dir.), *Le temps des Gaulois en Provence*, Martigues, p. 252-253.
- 2004 «Le contexte archéologique de la statuaire de *Glanon* (Saint-Rémy-de-Provence, Bouches-du-Rhône)», *Documents d'archéologie méridionale* 27, p. 23-43.

## SALOMIES (O.)

- 1987 *Die römischen Vornamen. Studien zur römischen Namengebung* (Commentationes humanarum litterarum, 82), Helsinki.

## STIFTER (D.)

- 2010-2011 «Schwund von auslautendem *s* als westeuropäische areale Erscheinung», *Die Sprache* 49, p. 187-193.
- 2013 «Comments on the Chartres Text, with a Special Attention on Vowel-Final Forms», *Études celtiques* 39, p. 169-180.

## WACHTER (R.)

- 1986 *Altlateinische Inschriften: sprachliche und epigraphische Untersuchungen zu den Dokumenten bis etwa 150 v. Chr.* Europäische (Hochschulschriften, Reihe 15, Klassische Sprachen und Literaturen, 38), Bern.